

Communauté de Communes du HAUT PAYS BIGOUDEN

2A Rue de la Mer
29710 POULDREUZIC
info@cchpb.com

LE JEUDI 29 SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT DEUX à dix-huit heures trente, le Conseil de la Communauté de Communes, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Restaurant municipal - 29720 PLONEOUR-LANVERN, sur convocation de Josiane KERLOCH, Présidente.

Présents : ALAIN Jacques, ANDRO Dominique, BERRIVIN Annie, BUREL Michel, BUREL Michelle, CARADEC Jean-Louis, CARIOU Jacques, DROGUET Cyril, GENTRIC Guénolé, JONCOUR Martine, KERDRANVAT Claude, KEREZEON Gilles, KERLOCH Josiane, LANNOU Annie, LE BERRE Hélène, LE BLEIS Jean-François, LE COZ Hervé, LE GOFF Michèle, LE GUELLEC Yves, MARLE Jean-Claude, PICHON Franck, PORS Olivier, STEPHAN Philippe, TANGUY Isabelle, YANNIC Jean-Bernard.

Représentés : BERGOUGNOUX Flore (Pouvoir à ALAIN Jacques), CORNEC Paul (Pouvoir à MARLE Jean-Claude), DUFOUR Marie-Thérèse (Pouvoir à KEREZEON Gilles), PEREIRA Sandra (Pouvoir à DROGUET Cyril), RONARC'H Philippe (Pouvoir à BUREL Michelle), VIVIEN Nelly (Pouvoir à LE COZ Hervé).

Absentes excusées : KERVEVANT Nathalie, RASSENEUR Emmanuelle

Absentes : PERON Sophie, PLOUHINEC Jocelyne

Secrétaire de séance : LE BERRE Hélène

Date de convocation et de transmission : 22 Septembre 2022

Membres en exercice : 35
Présents/représentés : 31
Votants :
- dont « pour » : 31
- dont « contre » : 0
- dont abstention : 0

Objet 1-1 : Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service déchets (RPQS)

Conformément au décret du 2000-404 du 11 Mai 2000, complété par le décret 2015-1827 du 30 Décembre 2015, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, doit faire l'objet d'une présentation en Conseil Communautaire, et auprès des Conseils Municipaux.

C'est un document public qui répond à une exigence de transparence interne - le service rend compte annuellement à sa collectivité de tutelle, mais également à une exigence de transparence à l'usager, lequel peut le consulter à tous moments au siège de la Communauté, ainsi que dans les Mairies des Communes membres.

Le rapport est joint en annexes à cette délibération (Cf Annexes 1-1 A et 1-1 B).

Après avoir exposé les éléments principaux du rapport annuel sur le prix et la qualité du service déchets

Et sur proposition de Jean-Claude MARLE, Vice-Président, le Conseil Communautaire prend acte du rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service déchets.

La Présidente,



Josiane KERLOCH.

